

## Renseignements relatifs aux contrats de formation

Selon le paragraphe 23<sup>o</sup> de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

**DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES**

**Année financière 2023-2024**

**Trimestre avril à juin 2023**

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu	Nombre de participants
AUCUNE DÉPENSE					

À noter que les dépenses du scientifique en chef sont partagées par les trois Fonds de recherche (FRQNT, FRQS et FRQSC).